



LA VILLE DE METZ
(118 634 habitants, ville-centre d'une agglomération de 235 000 habitants)

recrute, par voie statutaire ou à défaut contractuelle,

1 auxiliaire de puériculture (H/F), à temps non complet (90%),

au sein du Pôle Petite Enfance

(cadres d'emplois des auxiliaires de puériculture)

Sous la responsabilité de la Directrice du Pôle Petite Enfance et du Directeur de l'établissement d'accueil du jeune enfant auquel il/elle est affecté(e), l'auxiliaire de puériculture contribue au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant, dans le cadre du projet éducatif et des règles d'hygiène et de sécurité, tout en garantissant la qualité de son accueil et celui de sa famille.

Activités principales :

1. Accueillir les enfants

- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens
- Animer et encadrer un groupe d'enfants
- Identifier les besoins (physiques, moteurs et affectifs) des enfants à partir de 0 ans
- Repérer et signaler les enfants en détresse

2. Aider les enfants dans l'acquisition de l'autonomie et assurer la surveillance de leur sécurité et de leur hygiène

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect d'autrui) et dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice)
- Accompagner l'enfant dans son développement affectif et intellectuel et dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices
- Assurer les soins de propreté
- Etre un repère affectif pour l'enfant: contrôle ses besoins en lui offrant une relation chaleureuse et avoir un rôle de maternage
- Respecter les rythmes de l'enfant
- Suivre l'état général de l'enfant, repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant
- Surveiller et répondre aux besoins alimentaires, préparer les biberons, en tenant compte des régimes particuliers
- Surveiller l'état de santé de l'enfant et le cas échéant dispenser des soins en collaboration avec sa directrice (ou le référent habilité)
- Veiller à la sécurité de l'enfant en permanence, en organisant un lieu de vie sécurisant et en assurant sa surveillance

3. Aménager et entretenir les locaux et matériaux destinés aux enfants

- Appliquer le protocole d'entretien
- Nettoyer et désinfecter le matériel et les locaux destinés aux enfants

4. Assister l'Educateur de Jeunes Enfants dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques

- Fabriquer des éléments éducatifs simples
- Participer et/ou animer des activités d'éveil sous la responsabilité de l'EJE
- Préparer des supports pédagogiques selon les consignes de l'EJE

5. Participer aux projets pédagogiques

- Mettre en œuvre un programme de travail en fonction des besoins, des enfants et de la collectivité, dans le cadre d'un projet pédagogique
- Rendre compte d'observations et d'activités effectuées
- Situer sa fonction et son rôle dans un service, un établissement et des équipes pluridisciplinaires

6. Rendre compte de son activité

- Etablir une relation de confiance avec les familles en leur rendant compte de la journée de leur enfant, tout en leur apportant une écoute, une disponibilité et un dialogue
- Renseigner les supports de suivi d'activité et échanger les informations utiles avec l'équipe

Compétences requises :

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture exigé
- Expérience en établissement d'accueil du jeune enfant souhaitée
- Capacités d'adaptation
- Développement (physique, moteur et affectif) de l'enfant à partir de 0 ans
- Techniques d'écoute, de communication et d'animation
- Travail en équipe, patience et discrétion professionnelle
- Principes d'hygiène corporelle
- Règlements et consignes en matière d'hygiène et de sécurité
- Techniques de nettoyage et produits d'entretien
- Techniques d'animation, de jeu et d'activités pédagogiques

Conditions de travail :

Amplitude d'ouverture de l'établissement : 7h30 – 18h30

Poste à temps non complet (90%) à pourvoir dès que possible.

La Ville de Metz s'est engagée dans une politique d'accueil des personnes reconnues travailleurs handicapés via une convention signée avec le FIPHFP. Cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae), pour laquelle un accusé de réception vous sera délivré, avant le 20/11/2016 au soir :

- par courriel à : personnel@mairie-metz.fr
- ou par courrier à : **Monsieur le Maire de la Ville de Metz**
Service Développement des Ressources Humaines
Hôtel de Ville
BP 21025
57036 METZ CEDEX 01